

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998

Informations

Durée : 3 jours, 21h

Public : Toute personne appelée à conduire un chariot automoteur à conducteur porté, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.489 de la CNAM

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Objectifs de formation :

- Acquérir les connaissances nécessaires en vue d'obtenir le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des chariots (CACES®) pour un conducteur débutant, en étant capable de :
 - Appliquer la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur porté.
 - Conduire en sécurité un chariot représentatif de la recommandation R.489 de la CNAM
 - Réaliser des opérations : de chargement / déchargement de camion, de déplacement de charges, de stockage et déstockage en palettier , de gerbage en pile , de transfert de charges diverses , de manutentionner diverses charges (longue , déformable, masquant la visibilité...)
 - Préparer une commande (en fonction de la catégorie)
 - Effectuer un chargement et déchargement sur un porte-engins en fonction du CACES® concerné
 - Effectuer les adéquations nécessaires à chaque manutention
 - Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance)

Moyens pédagogiques :

- Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique.
- Plateau technique certifié selon la R.489 de la CNAM, chariots correspondants aux catégories concernées.

Encadrement :

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans le levage et la manutention. Il est formé à la pédagogie via le process CITY PRO

Modalités de suivi et de validation :

Suivi

Contrôle de l'assiduité par émargement et délivrance d'une attestation de formation

Évaluation

Test théorique : QCM d'une durée d'une heure. Les conditions de réussite sont imposées par la R.489 et précisées au démarrage du test.

Test pratique : Epreuve chronométrée sur chaque catégorie. Les conditions de réussite sont imposées par la R.489 et précisées au démarrage du test.

Validation

Selon les modalités d'examen définies dans la R.489 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Méthodes pédagogiques utilisées :

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.
Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

● Contenu de la formation

Théorie

- FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.489)
- A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de:
 - Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ...).
 - Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
 - Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
 - Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
 - Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
 - Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
 - Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
 - Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

Pratique

- FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)
- A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de:
 - Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
 - Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite (prise d'une charge au sol, chargement d'un camion ou remorque, circulation, stockage et destockage en palettier, manutention d'une charge longue et/ou spécifique, gerbage et dégerbage en pile...) et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
 - Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien

● Informations complémentaires :

Tarif : disponible à la demande auprès du centre de formation

Lieu : en centre de formation ou en entreprise

Accès personnes en situation de handicap : centres accessibles selon normes ERP – étude du projet de formation réalisée pour toute demande (Non concerné)



Responsable pédagogique : Nicolas SCHWOOB